

Chalais: une bourse pour rebondir ou pour s'élancer

Bien plus qu'un coup de pouce financier La bourse régionale attribuée par le Pays permet d'entretenir la flamme de la création d'activité. Exemple à Chalais.



Une dizaine de personnes écoutent, conseillent, aident et plus rarement sanctionnent, la pertinence des projets d'entreprise présentés chaque trimestre par les candidats. Photo CL
Chaque trimestre, parfois plus, le jury du pays de Chalais de la bourse régionale desirs d'entreprendre (BRDE) entre en séance.

«Asseyez-vous, vous ressortirez libre» sourit Jean-Christophe Hortolan, conseiller régional et coprésident du jury, à l'un des candidats convoqués lors du dernier jury.

Ces candidats viennent demander un coup de pouce financier pour monter leur petite entreprise. Ils ont face à eux une petite douzaine de personnes. Ces jurés disposent du dossier instruit en amont par Séverine Groulet, la chargée de mission économique pour le Pays.

À elle de recevoir tous les porteurs de projets, petits ou gros qui espèrent cette aide, et au-delà la validité de leur démarche.

Une aide financière et un soutien technique

À elle de faire en sorte que les dossiers soient aboutis. Au candidat de contrer les éventuelles réticences des jurés. Sont assis autour de la table des élus du Pays et des communautés de communes et des techniciens de la chambre de commerce, de la chambre de métiers, d'une boutique de gestion et de Pôle Emploi.

Ils sont là pour juger de la pertinence de la démarche, de la motivation du candidat et au final pour lui accorder le coup de pouce pouvant aller jusqu'à 6.000 € en fonction de l'importance des dossiers.

Au dernier jury, cinq dossiers étaient examinés. D'abord celui d'un maçon. Il travaille déjà avec son père mais crée une autre entreprise. Ensuite celui d'un chômeur qui a plaqué son ancien boulot et veut se lancer dans le service à la personne. Un jeune paysagiste espère proposer un concept de création, alors qu'un ancien imprimeur revient à ses premières amours (l'électricité). Enfin, un jeune homme espère avoir trouvé le bon créneau pour vendre des tondeuses et aspirateurs robotisés.

Chacun a son projet, classique ou plus audacieux. Chacun à sa méthode. Certains ont réalisé une véritable étude de marché, fournissent dossiers, chiffres nationaux ou locaux. D'autres disent leur volonté de sortir d'une situation de chômage coûte que coûte.

Le jury peut conditionner l'aide des banques

Les jurés ne sont pas là pour juger. Ce jour-là, tous les dossiers ont reçu un agrément, parfois assortis de réserves. Le jury sait que souvent il conditionne l'aide des banques, pour peu qu'elles soient un peu réticentes.

Cette bourse, au-delà de l'aide, *«apporte un conseil technique au porteur de projets»*, souligne Jean-François Rineau, vice-président du jury. Ainsi Dominique Agard, le candidat au jardinage à domicile, affiche un taux horaire très bas. Francis Chauveau, élu de Montmoreau également chef d'entreprise important, s'étonne dans la salle.

«C'est aussi pour me constituer une clientèle», indique le candidat.

«Mais au risque de ne plus pouvoir investir et d'avoir une trésorerie trop étroite» souligne l'élu. Les jurés lui accorderont l'aide souhaitée en lui conseillant fortement de revoir ses tarifs. Ce qu'il fera.

Un autre candidat - imprimeur pendant 17 ans avant d'être licencié économique -, souhaite créer une entreprise d'électricité à Saint-Aulais. C'est son premier métier. Les jurés s'interrogent sur la mise à jour de ses compétences, la concurrence dans ce secteur.

Le maire de la commune l'accompagne, glisse qu'un électricien a récemment cessé son activité. Lui veut travailler d'abord en rénovation et sur la mise aux normes avec un argument massue: *«En France, on compte deux millions d'installations jugées dangereuses»*. Sous entendu, le marché existe.

Un ultime candidat, venu avec un projet de négoce de tondeuses et aspirateurs automatisés, convainc facilement. Il espère avoir trouvé la bonne niche. «*Et puis il ne prend pas beaucoup de risques*» dit l'un des jurés. Il sera boursier.

38 emplois induits l'an passé

En 2011, 45 personnes ont sollicité un appui financier, en complément d'un appui technique. Sur ces 45 porteurs de projet audités en jury local pour une demande de BRDE, 41 ont reçu un avis favorable et trois un avis défavorable. Un a été ajourné.

Sur les 41 bénéficiaires de BRDE, 38 entreprises et donc 38 emplois directs ont été induits. 37 ont créé leur entreprise, un est en cours d'installation et trois projets sont abandonnés (pour deux pour motifs juridiques et pour l'autre, financier).

Les hommes sont plus nombreux (76%) et 55 % des dossiers validés ont été présentés par des demandeurs d'emploi. À noter toujours pour 2011 que 144.400€ ont été affectés à la création de ces entreprises créées ou reprises, donc légèrement plus que la dotation annuelle (108.000 €).

La différence étant perçue sur les soldes des années précédentes.